ANNEXE

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDE

TWP 094i

Type(s) de produit

TP08: Produits de protection du bois

Numéro d'autorisation: BE2023-0015

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0031246-0000

${\bf Chapitre~1.~INFORMATIONS~ADMINISTRATIVES}$

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	XYLOSOL ELITE
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	XWC1AA6
	Xyladecor Timmerhout Prevent - Charpentes Prevent
	Xyladecor Combi NF
	W2368CC000
	Smaltoxyl Hydro Wood Protection
	Sikagard®-105 Wood Treatment
	Sherwin Williams Trade Multi-Purpose Wood
	Treatment
	Ronseal Trade Multi-Purpose Wood Treatment (SW)
	Ronseal Multi-Purpose Wood Treatment (SW)
	Protox Kombi Protect
	Praktiker Mega Hydro Wood Protection
	Koralan GL 540
	JAFEP Fondo Protector Plus
	JAFEP Anticarcomas Plus
	IRUXIL PROTECT 3
	HNS3AA6
	GoodHome Trade Multi-Purpose Wood Treatment
	ESFERA Wood Protection PLUS
	Diaxyl TotalProtect
	Diaxyl Extra +
	Diaxyl ActiveShield
	CS 090 Aqua Guard Plus Wood Preservative Water
	Based
	CARCOTOR
	Boracol_Combi
	9011AA6
	TWP 094i
	Osmo Houtimpregneer WR Aqua 4018
	Induline SW-906 IT
	Aqua IG-17
	OWATROL TMU94i
	OWATROL SANIXYL NT
	Valtti Plus Guard
	Pinja Priming Combi
	IM151AI
	Woodmark Fondo Protector Insecticida al Agua
	PROTECSAM IF
	Barpixyl 100 WB
	MACYFOND ANTICARCOMA AL AGUA
	SERPOL AQUA
	XILODEX FONDO
	Devacide Plus Aqua
	Klearxyl Aqua 3
	LASURTEX AQUA
	Fagoxil AQ
	Aqua Madeiras Protect Plus
	Decorxyl AQ
	CIN Imunizador para Madeiras
	Xylazel Woodprotec Aqua
	Xylazel Woodshield Aqua
	Xylazel Woodseal Aqua
	Max-Mat anti-carunchos para madeiras Aqua
	That that and caraneness para maderias riqua

FR 6287 Froxynol 750

Iruxyl Aqua 13

Fustaxyl Aqua

Klassikxyl Aqua

Protekxyl Aqua

Fustasol Aqua

OBBIATEX ACE

PROTEGEBOIS

ProtectBois

Protector fungicida Promade

WOODCONTROL IP-20

YM---M122/----

RA2300

674810 HF ACTIVE PRIMER W

CEDRIA IMPRIMACIÓN TRATANTE EXTRA

Sigma WoodProtect Impregnate DK-22

GORI Transparent Trægrunder 11.1

Xtra Proff Vandig Grundingsolie Udendørs v.1

RUM Farveløs Grundings olie Udendørs v.1

Gori Transparent Træimprægnering v.1

AM0573/00 Hydroplus protettivo per legno insetticida

458-0005/2 Idro Ceopren protettivo per legno

Insetticida

KK2150/00 Protettivo per Legno Insetticida

AM0573/00 Hydroplus Wood protection insectiside

458-0005/2 IDRO CEOPREN Wood protection

Insecticide

KK2150/00 Wood Protection insecticide

AA1961 Laqvin Seal Insecticide

Imunizador Acqua

Imunizador Acqua CR

Imunizador aquoso para madeira

Imunizador aquoso para madeira CR

KRAFT WOOD CARE AQUA

AQUA STAIN PRIME 2030-25

DUROXYL AQUA WOOD PROTECTION/

CONDITIONER

SILAK

Smaltoxyl Hydro Wood Care

Praktiker Mega Hydro Wood Care

Aqualasur Guard

Silicon PF

XYLOPHARMAKON

Woodcare 94i

Wood Protect 94i

Holzschutz WB 94i

Osmo Imprégnation pour le bois WR aqua 4018

TRAIT'PLUS MU Behandeling voor hout

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	TROY CHEMICAL COMPANY BV
	Adresse	Poortweg 4C 2612PA Delft Netherlands
Numéro de l'autorisation		BE2023-0015
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides		BE-0031246-0000

Date de l'autorisation	25/08/2023
Date d'expiration de l'autorisation	08/08/2033

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Troy Chemical Company BV
Adresse du fabricant	Poortweg 4C 2612 PA Delft Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Troy Chemical Company BV site 1 Westelijke Randweg 9 4791 RT Klundert Pays-Bas Troy Chemical Company BV site 2 Industriepark 23 56593 Horhausen Allemagne Troy Chemical Company BV site 3
	Geschwister-Scholl-Straße 127 39218 Schönebeck/ Elbe Allemagne Troy Chemical Company BV site 4 Mecklenburger Str. 229 23568 Lübeck Allemagne
	Troy Chemical Company BV site 5 Halchtersche Str. 33 38304 Wolfenbüttel Allemagne Troy Chemical Company BV site 6 Am Nordturm 5 46562 Voerde Allemagne Troy Chemical Company BV site 7
	Am Alten Galge 14 56410 Montabaur Allemagne

Nom du fabricant	Tikkurila Oyj
Adresse du fabricant	Kuninkaalantie 1 FI-01301 Vantaa Finlande
Emplacement des sites de fabrication	Tikkurila Oyj site 1 Kuninkaalantie 1 FI-01301 Vantaa Finlande
	Tikkurila Oyj site 2 uL.Mościckiego 23 39-200 DĘBICA Pologne

Nom du fabricant	Remmers GmbH
Adresse du fabricant	Bernhard-Remmers-Straße 13 49624 Löningen Allem agne
Emplacement des sites de fabrication	Remmers GmbH site 1 Bernhard-Remmers-Straße 13 49624 Löningen Allemagne

Nom du fabricant	Remmers Industrielacke GmbH
Adresse du fabricant	Füllenbruchstr. 13 32120 Hiddenhausen Allemagne
I	Remmers Industrielacke GmbH site 1 Füllenbruchstr. 13 32120 Hiddenhausen Allemagne

Nom du fabricant	Sherwin Williams
------------------	------------------

Adresse du fabricant	Thorncliffe Park Estate, Thorncliffe Rd S35 2YP Shef field Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande d u Nord
Emplacement des sites de fabrication	Sherwin Williams site 1 Thorncliffe Park Estate, Thorncliffe Rd S35 2YP Sheffield Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord Sherwin Williams site 2 Kopanińska 7 60-119 Brodziszewo Pologne

Nom du fabricant	Sherwin-Williams Italy S.r.l.
Adresse du fabricant	Via Del Fiffo 12 40065 Pianoro (BO) Italie
<u> </u>	Sherwin-Williams Italy S.r.l. site 1 Via Del Fiffo 12 40065 Pianoro (BO) Italie

Nom du fabricant	Sherwin-Williams Sweden AB
Adresse du fabricant	Bellö 570 32 Hjältevad Suède
Emplacement des sites de fabrication	Sherwin-Williams Sweden AB site 1 Bellö 570 32 Hjältevad Suède
	Sherwin-Williams Sweden AB site 2 Industrigatan 5 195 60 Arlandastad Suède

Nom du fabricant	PPG Industries (Dyrup A/S)
Adresse du fabricant	Gladsaxevej 300 2860 Gladsaxe Grèce
	PPG Industries (Dyrup A/S) site 1 Gladsaxevej 300 2860 Gladsaxe Danemark

Nom du fabricant	Akzo Nobel Decorative Paints Sp. z.o.o.
Adresse du fabricant	ul. Krakowiaków 48 02-255 Warzawa Pologne
1 -	Akzo Nobel Decorative Paints Sp. z o.o. ul. Przemysłowa 3 08-440 Pilawa Pologne

Nom du fabricant	Akzo Nobel Baltics AS
Adresse du fabricant	Tobiase 8 10147 Tallinn Estonie
Emplacement des sites de fabrication	Akzo Nobel Baltics AS Kastani 7 79514 Rapla Estonie

Nom du fabricant	Kurt Obermeier GmbH
Adresse du fabricant	Berghäuser Str. 70 57319 Bad Berleburg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Kurt Obermeier GmbH Berghäuser Str. 70 57319 Bad Berleburg Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Corporation
Adresse du fabricant	8 Vreeland Road, Florham Park NJ 07105 New Jersey États-Unis d'Amérique
Emplacement des sites de fabrication	Troy Chemical Corporation site 1 One Avenue L NJ 07105 Newark États-Unis d'Amérique

Substance active	Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Company B.V.
Adresse du fabricant	Poortweg 4C 2612 PA Delft Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Troy Chemical Company B.V. site 1 Industriepark 23 56593 Horhausen Allemagne

Substance active	(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméth ylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (per méthrine)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50679 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	LANXESS Deutschland GmbH site 1 Plot # 306/3 II Phase, GIDC 396 195 Vapi Inde

Substance active	(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméth ylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (per méthrine)
Nom du fabricant	Caldic Denmark A/S (Για λογαριασμό της Tagros Chemicals India Limited)
Adresse du fabricant	Odinsvej 23 8722 Hedensted Grèce
Emplacement des sites de fabrication	Caldic Denmark A/S (Acting for Tagros Chemicals India Limited) site 1 A4/1&2, SIPCOT Industrial Complex 607 005 Kudikadu, Cuddalore Inde

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-i odo-2-propynylb utyle (IPBC)		substance active	55406-53-6	259-627-5	0,75 % (p/p)
(1RS,3RS;1RS,3 SR)-3-(2,2-dichl orovinyl)-2,2-di méthylcycloprop anecarboxylate d e 3-phénoxybenz yle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	0,25 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

AL (luiquide destiné à être utilisé sans dilution) + SL (concentré soluble)

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, en traîne des effets néfastes à long terme.
	EUH208: Contient du (de la) perméthrine (ISO) et du 3-iodo-2-propynyl butylcarbamate (IPBC). Peut produ ire une réaction allergique.
Conseils de prudence	P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
	P391: Recueillir le produit répandu.
	P501: Éliminer le contenu dans réglementation région ale/nationale.
	P501: Éliminer le récipient dans réglementation région ale/nationale.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Pinceau et rouleau (grand public, professionnel)

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide et insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Champignons de bleuissement Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycètes: Nom commun: champignons lignivores Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Capricorne des maisons Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: termites Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur Bois tendre et Bois massif: Traitement préventif Classe d'emploi 2 selon la norme EN 335:2013 (situation dans laquelle le bois ou le produit à base de bois est sous abri et non exposé aux intempéries [notamment la pluie et la pluie battante], mais où il peut être soumis à une humidification occasionnelle non persistante) Classe d'emploi 3 selon la norme EN 335:2013 (situation dans laquelle le bois ou le produit à base de bois est au-dessus du sol et exposé aux intempéries [notamment la pluie]). Voir la section 6 pour l'intitulé complet des normes EN Utilisation en intérieur et extérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pinceau et rouleau Description détaillée: Traitement de surface
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 100 ml/m² (contre les champignons de bleuissement, les capricornes des maisons et les termites). 130 – 140 ml/m² (contre les moisissures du bois) - Nombre et fréquence des applications: 1 application
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels; grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,

Bidon: métal avec revêtement PET (fer-blanc) ou polyoléfine

(HDPE, PE ou PP)

Fût : polyoléfine (HDPE, PE ou PP)

Bidon/fût: 0.375 L, 0.75 L, 1.0 L, 2.5 L, 5.0 L

Pour usage professionnel uniquement: Bidon, HDPE: 10 L, 20 L, 25 L

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Ne pas diluer (prêt à l'emploi).

Appliquer le produit sur le bois avec un pinceau ou un rouleau.

Pour le nettoyage des ustensiles, utiliser de l'eau et du savon doux.

Temps de séchage : sec au toucher et prêt pour l'application de la couche de finition en 24 h environ.

Avec un taux d'application de 100 ml/m², le produit protège la surface du bois contre les champignons de bleuissement sur le bois qui est au minimum « modérément à légèrement durable pour les champignons » selon la norme EN 350:2016 : Classe de durabilité (DC) 3-4.

Voir la section 6 pour l'intitulé complet des normes EN.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Ne pas utiliser à proximité d'animaux domestiques ou du bétail.

Ne pas utiliser / appliquer sur ou à proximité de denrées alimentaires, de nourriture pour animaux ou de boissons, ni sur des surfaces ou ustensiles susceptibles d'entrer en contact avec des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des boissons et du bétail / des animaux de compagnie, notamment les chats. Interdire l'accès des personnes non concernées, des enfants et des animaux domestiques (notamment les chats) aux surfaces/zones traitées jusqu'au séchage.

Ne pas appliquer à proximité d'eaux de surface.

Pendant l'application du produit (sur les bois) et pendant le séchage des surfaces, ne pas contaminer l'environnement. Toute perte de produit doit être contenue en couvrant le sol (p. ex. avec une bâche) et éliminée de manière sûre.

Informations pour les professionnels

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit répondant à la norme européenne EN 374 ou équivalente. Le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit.

Porter une combinaison de protection (type 6, EN 13034 ou équivalente).

Ceci est sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Voir la section 6 pour l'intitulé complet des normes EN.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Trempage manuel (professionnel)

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide et insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Champignons de bleuissement Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycètes: Nom commun: Champignons lignivores Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Capricorne des maisons Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: termites Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Traitement préventif pour bois tendre et bois massif, Classes d'emploi 2 et 3, Utilisation en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage manuel Description détaillée: Traitement de surface
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 100 ml/m² (contre les champignons de bleuissement, les capricornes des maisons et les termites). 130 – 140 ml/m² (contre les moisissures du bois) -

	Nombre et fréquence des applications: 1 application
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon: métal avec revêtement PET (fer-blanc) oupolyoléfine (HDPE, PE ou PP) Fût: polyoléfine (HDPE, PE ou PP) Bidon/fût: 0.375 L, 0.75 L, 1.0 L, 2.5 L, 5.0 L Bidon, HDPE: 10 L, 20 L, 25 L

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Ne pas diluer (prêt à l'emploi).

Temps de séchage : sec au toucher et prêt pour l'application de la couche de finition en 24 h environ.

Pour le nettoyage des ustensiles, utiliser de l'eau et du savon doux.

Avec un taux d'application de 100 ml/m², le produit protège la surface du bois contre les champignons de bleuissement sur le bois qui est au minimum « modérément à légèrement durable pour les champignons » selon la norme EN 350:2016 : Classe de durabilité (DC) 3-4.

Voir la section 6 pour l'intitulé complet des normes EN.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit répondant à la norme européenne EN 374 ou équivalente. Le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit.

Porter une combinaison de protection (type 6, EN 13034 ou équivalente).

Ceci est sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Voir la section 6 pour l'intitulé complet des normes EN.

Ne pas utiliser à proximité d'animaux domestiques ou du bétail.

Ne pas utiliser / appliquer sur ou à proximité de denrées alimentaires, de nourriture pour animaux ou de boissons, ni sur des surfaces ou ustensiles susceptibles d'entrer en contact avec des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des boissons et du bétail / des animaux de compagnie, notamment les chats.

Interdire l'accès des personnes non concernées, des enfants et des animaux domestiques (notamment les chats) aux surfaces/zones traitées jusqu'au séchage.

Ne pas appliquer à proximité d'eaux de surface.

Pendant l'application du produit (sur les bois) et pendant le séchage des surfaces, ne pas contaminer l'environnement. Toute perte de produit doit être contenue en couvrant le sol (p. ex. avec une bâche) et éliminée de manière sûre.

Après son traitement, le bois fraîchement traité doit être stocké sous abri et/ou sur une surface en dur et imperméable pour éviter les pertes directes dans le sol, les égouts et l'eau.

Les quantités perdues doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3.

Trempage entièrement automatisé, aspersion / déluge automatisé, pulvérisation automatisée (réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées).

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide et insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Champignons de bleuissement Stade de développement: aucune donnée
	Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycètes: Nom commun: Champignons lignivores Stade de développement: aucune donnée
	Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Capricorne des maisons Stade de développement: larves
	Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: termites Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Traitement préventif pour bois tendre et bois massif, Classes d'emploi 2 et 3, Utilisation en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage entièrement automatisé, aspersion / déluge automatisé, pulvérisation automatisée

	Description détaillée: Traitement de surface
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 100 ml/m² (contre les champignons de bleuissement, les capricornes des maisons et les termites). 130 – 140 ml/m² (contre les moisissures du bois) -
	Nombre et fréquence des applications: 1 application
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Cuve / conteneur semi-vrac (IBC), HDPE : 120 L, 220 L, 1000 L

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Ne pas diluer (prêt à l'emploi).

Temps de séchage : sec au toucher.

Avec un taux d'application de 100 ml/m², le produit protège la surface du bois contre les champignons de bleuissement sur le bois qui est au minimum « modérément à légèrement durable pour les champignons » selon la norme EN 350:2016 : Classe de durabilité (DC) 3-4.

Voir la section 6 pour l'intitulé complet des normes EN.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Le produit ne doit être chargé dans un équipement à usage industriel qu'à l'aide d'un système de pompage / transfert entièrement automatisé.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone contenue, sur une surface en dur et imperméable, avec un mur de confinement pour empêcher les ruissellements et un système de récupération (ex. puisard).

Après son traitement, le bois fraîchement traité doit être stocké sous abri et/ou sur une surface en dur et imperméable pour éviter les pertes directes dans le sol, les égouts et l'eau.

Les quantités perdues doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Trempage entièrement automatisé

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit répondant à la norme européenne EN 374 ou équivalente. Le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit.

Si de nouveaux gants sont portés pour chaque cycle de traitement, porter une combinaison de protection (type 6, EN 13034 ou équivalente).

Si les gants ne sont pas remplacés après chaque cycle de traitement, porter une combinaison de protection (type 3, EN 14605 ou équivalente).

L'équipement de protection indiqué ci-dessus doit être porté pendant le nettoyage / la maintenance de l'équipement d'application.

Ceci est sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Voir la section 6 pour l'intitulé complet des normes EN.

Le produit doit être utilisé uniquement dans le cadre de processus de trempage entièrement automatisés dans lesquels toutes les étapes du processus de traitement et de séchage sont mécanisées et n'exigent pas de manipulation manuelle, y compris lors de l'acheminement des articles traités à travers la cuve de trempage jusqu'à leur lieu d'égouttage / de séchage et de stockage (sauf s'ils sont déjà secs en surface au moment de leur acheminement vers le lieu de stockage). Si nécessaire, les articles en bois à traiter doivent être correctement fixés (p. ex. à l'aide de sangles de serrage ou dispositifs de blocage) avant le traitement et pendant le processus de trempage. Ils ne doivent pas être manipulés manuellement tant qu'ils ne sont pas secs en surface.

Aspersion / déluge automatisé et pulvérisation automatisée

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit répondant à la norme européenne EN 374 ou équivalente. Le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit.

Porter une combinaison de protection (type 3, EN 14605 ou équivalente).

L'équipement de protection indiqué ci-dessus doit être porté pendant le nettoyage / la maintenance de l'équipement d'application.

Ceci est sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Voir la section 6 pour l'intitulé complet des normes EN.

Le produit doit uniquement être utilisé avec des tunnels d'aspersion / de déluge et de pulvérisation équipés d'un système de transport automatisé du bois fraîchement traité vers le site de gerbage automatisé ou vers un site de séchage, afin d'éviter tout contact manuel avec le bois fraîchement traité.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.4. Description de l'utilisation

Tableau 4.

Processus double vide / basse pression (réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées)

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycètes : Nom commun: Champignons lignivores Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur
	Traitement préventif pour bois tendre et bois massif, Classes d'emploi 2 et 3, Utilisation en intérieur.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Processus double vide / basse pression
	Description détaillée: Traitement par imprégnation
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 65.8 – 70.6 kg/m³ TWP 094i Solution en cours d'utilisation à 10 % (1 volume de produit pour 9 volumes d'eau)
	Nombre et fréquence des applications: 1 application
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Cuve / conteneur semi-vrac, HDPE: 120 L, 220 L, 1000 L

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Temps de séchage : sec au toucher.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Le produit ne doit être chargé dans un équipement à usage industriel qu'à l'aide d'un système de pompage / transfert entièrement automatisé.

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit répondant à la norme européenne EN 374 ou équivalente. Le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans

les informations relatives au produit.

Porter une combinaison de protection (type 6, EN 13034 ou équivalente).

L'équipement de protection indiqué ci-dessus doit être porté pendant le nettoyage / la maintenance de l'équipement d'application.

Ceci est sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Voir la section 6 pour l'intitulé complet des normes EN.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone contenue, sur une surface en dur et imperméable, avec un mur de confinement pour empêcher les ruissellements et un système de récupération (ex. puisard).

Après son traitement, le bois fraîchement traité doit être stocké sous abri et/ou sur une surface en dur et imperméable pour éviter les pertes directes dans le sol, les égouts et l'eau.

Les quantités perdues doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

Se conformer au mode d'emploi.

Ne pas utiliser le produit sur du bois ou des structures en bois destinées à une utilisation en intérieur, à l'exception des cadres de fenêtres extérieures et de portes extérieures / cadres de portes extérieures. Du fait de la sensibilité accrue des chats à la perméthrine, le produit doit uniquement être appliqué sur un bois utilisé dans des zones où les chats ne peuvent pas entrer en contact avec le bois traité.

Pendant l'application et le séchage, la température doit être supérieure à 5 °C et l'humidité relative inférieure à 80 %.

Mélanger le produit avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Se laver les mains et le visage après l'application et l'utilisation du produit, ainsi qu'avant de manger, de boire ou de fumer.

5.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas utiliser sur du bois susceptible d'entrer en contact avec des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux et du bétail.

Une couche de finition doit être appliquée. La couche de finition ne doit pas contenir de conservateur de feuil sec ni de produit de conservation du bois. La couche de finition doit être entretenue.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS D'INGESTION : si des symptômes apparaissent, contacter le CENTRE ANTIPOISON (070 245 245) ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : rincer la peau à l'eau claire. Si des symptômes apparaissent, contacter le CENTRE ANTIPOISON (070 245 245) ou un médecin. La perméthrine peut provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et fourmillements cutanés sans irritation). Si les symptômes persistent, demander conseil à un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau claire. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Contacter le CENTRE ANTIPOISON (070 245 245) ou un médecin.

EN CAS D'INHALATION : si des symptômes apparaissent, contacter le CENTRE ANTIPOISON (070 245 245) ou un médecin.

Si la consultation d'un médecin est requise, lui présenter le récipient ou l'étiquette du produit.

Ce produit contient de la perméthrine qui est dangereuse pour les abeilles.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Le produit et le récipient doivent être éliminés de manière sûre en tant que déchet dangereux.

Tout produit récupéré lors de l'application et qui n'est pas réutilisé doit être éliminé de manière sûre en tant que déchet dangereux.

Éliminer les récipients et les produits non utilisés conformément aux réglementations locales en vigueur. Si nécessaire, consulter un professionnel de la gestion des déchets ou les autorités locales.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver hors de portée des enfants et des animaux / animaux de compagnie non visés.

Ne pas stocker à proximité de denrées alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Durée de conservation : 18 mois .

Stocker à une température inférieure à 35 °C.

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

Conserver à l'abri du gel.

Conserver à l'abri de la lumière.

Les récipients ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

En ce qui concerne l'emploi 1 et l'emploi 2 : professionnels et / ou professionnels ayant des compétences avancées démontrées si la législation nationale l'exige.

Intitulé complet des normes EN et des législations mentionnées dans les sections précédentes :

EN 335:2013 – Durabilité du bois et des matériaux à base de bois – Classes d'emploi : définitions, application au bois massif et aux matériaux à base de bois

EN 350:2016 – Durabilité du bois et des matériaux dérivés du bois – Méthodes d'essai et de classification de la durabilité vis-à-vis des agents biologiques du bois et des matériaux dérivés du bois

EN 374 – Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes. Partie 1 : terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques.

EN 13034 – Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides. Exigences relatives aux vêtements de protection chimique offrant une protection limitée contre les produits chimiques liquides (Équipement de type 6 et Type PB [6])

EN 14605 – Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides. Exigences de performances relatives aux vêtements dont les éléments de liaison sont étanches aux liquides (Type 3) ou aux pulvérisations (Type 4), y compris les articles d'habillement protégeant seulement certaines parties du corps (Types PB (3) et PB (4)).

Directive 98/24/CE du Conseil du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE) (JO L 131 du 05.05.1998, p. 11). Si des occurrences de résistance sont signalées au titulaire de l'autorisation, il doit en informer les autorités compétentes.

Les phrases P, comme indiqué dans le résumé des caractéristiques du produit, contiennent plusieurs erreurs qui ne peuvent pas être réglées. Les phrases correctes sont les suivantes: P501 - Éliminer le contenu/récipient dans conformément aux réglementations nationales / régionales applicables.